

Secrétariat Général
D.S.I.C. / C.I.S.
PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE
PLACE SAINT ETIENNE
31038 TOULOUSE CEDEX

Faisceau hertzien
de LA TURBIE/TETE DE CHIEN à MENTON/BAOUSSET

STATION : LA TURBIE/TETE DE CHIEN
TETE DE CHIEN

STATION : MENTON/BAOUSSET
BAOUSSET

LA TURBIE
N° ANFR : 006 014 0158

MENTON
N° ANFR : 006 014 0157

Coordonnées géographiques (WGS-84)
- longitude : 007E24.12.00
- latitude : 43N4404.00
- altitude : 550.00 m NGF

Coordonnées géographiques (WGS-84)
- longitude : 007E3048.00
- latitude : 43N4742.00
- altitude : 317.00 m NGF

Caractéristiques techniques
- support d'antennes : - pylône de 4.00 m
- altitude de l'antenne : 554.00 m NGF
- cote sommitale : 554.00 m NGF.

Caractéristiques techniques
- support d'antennes : - pylône de 2.00 m
- bâtiment de 10.00 m
- altitude de l'antenne : 329.00 m NGF
- cote sommitale : 329.00 m NGF.

SERVITUDES DE PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES

STATION DE LA TURBIE/TETE DE CHIEN

STATION DE MENTON/BAOUSSET

- Une zone primaire (cercle) de rayon 200 m dans laquelle toute construction nouvelle, fixe ou mobile sera limitée à une hauteur de 3 m.

- Une zone primaire (cercle) de rayon 200 m dans laquelle toute construction nouvelle, fixe ou mobile sera limitée à une hauteur de 10 m.

Zone spéciale de dégagement de 117 mètres de largeur sur une longueur de 10.763 km. Dans cette zone, toute construction nouvelle, fixe ou mobile, sera limitée aux altitudes NGF reportées, en caractères gras, sur le profil et le tracé de faisceau.

DEPARTEMENTS ET COMMUNES GREVES DE SERVITUDES

- ALPES MARITIMES (06)
- BEAUSOLEIL
- CASTELLAR
- LA TURBIE
- MENTON
- ROQUEBRUNE CAP MARTIN

PLAN n 06-003-FH du 16 février 2006

- longueur du faisceau : 11.150 km
- échelle d'entrée : 1:50000
- échelle de sortie : 1:25000
- échelle des hauteurs : 1:2000
- limites administratives :
- zone spéciale de dégagement :

Service à consulter seulement pour demande de dérogation
MONSIEUR LE PREFET
DE LA ZONE DE DEFENSE SUD
S.Z.S.I.C.
37, boulevard Perier
13008 MARSEILLE

STATION DE : LA TURBIE/TETE DE CHIEN

pylône de 4 m
antenne à 4.00 m
550.0

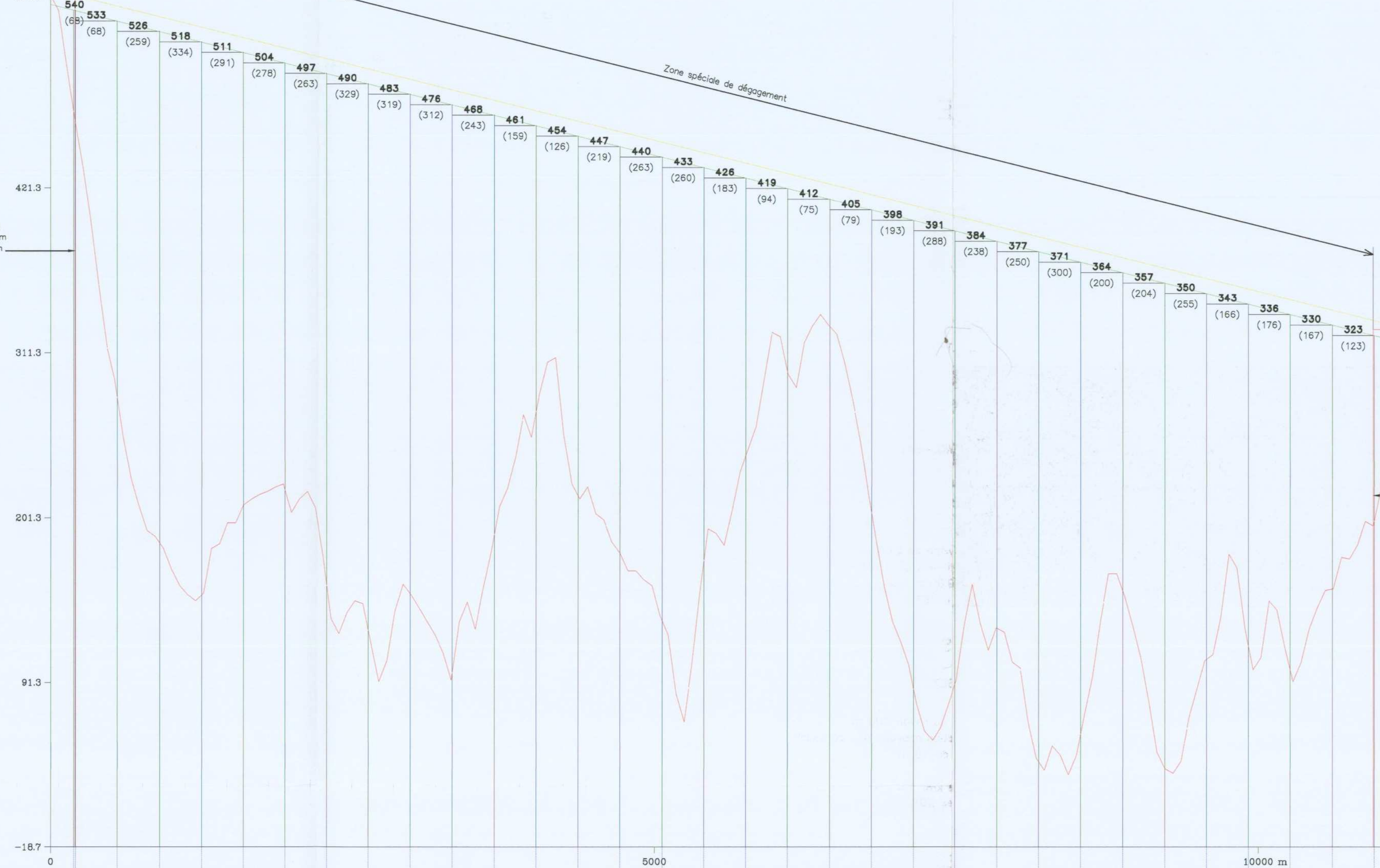
zone primaire
rayon : 200 m
hauteur : 3 m

311.3

201.3

91.3

-18.7



STATION DE : MENTON/BAOUSSET

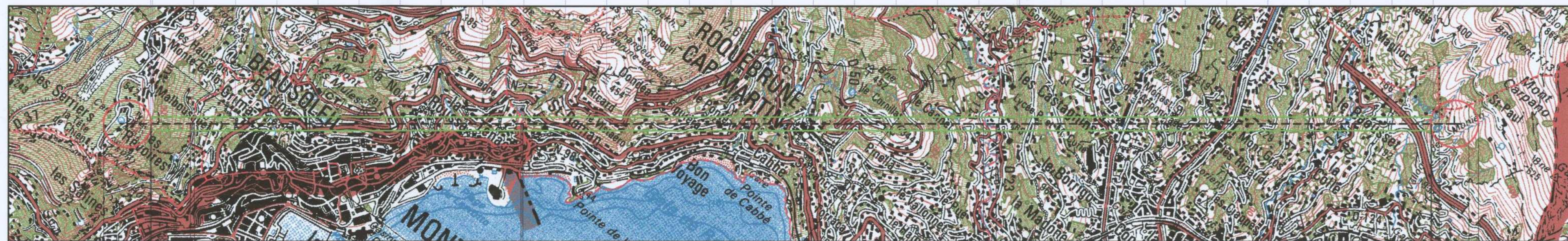
pylône de 2 m
antenne à 12.00 m
bâtiment de 10 m
317.0

zone primaire
rayon : 200 m
hauteur : 10 m

201.3

91.3

-18.7



LA TURBIE MENTON
ALPES MARITIMES ALPES MARITIMES ALPES MARITIMES